



JUDO – TAÏSO

Adhésion 2017-2018

Catégories :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Eveil Judo (2014) | <input type="checkbox"/> Benjamins, Minimes (2004 à 2007) |
| <input type="checkbox"/> Baby-Judo (2012/2013) | <input type="checkbox"/> Ados Adultes (à partir de 2003) |
| <input type="checkbox"/> Pré-poussins (2010/2011) | <input type="checkbox"/> Taïso Ados Adultes |
| <input type="checkbox"/> Poussins (2008/2009) | |

<http://uspecjudo.fr>

Certificat Médical	Nous vous rappelons que le certificat médical est OBLIGATOIRE (de moins de 3 mois) pour la pratique de toutes activités sportives, en précisant l'autorisation de la pratique en compétition (sauf babies).
	Dans un délai de deux semaines à compter de la date d'inscription, vous ne serez plus admis dans la discipline si vous n'avez pas fourni de certificat médical.
<input type="checkbox"/> Fourni	En date du :

Informations ADMINISTRATIVES		Informations FINANCIERES																							
Nom		<table border="1"> <tr> <th colspan="3">Cotisation annuelle</th> <td rowspan="6">+ €</td> </tr> <tr> <th>Catégories</th> <th>Alpicois</th> <th>Non Alpicois</th> </tr> <tr> <td>Eveil Judo</td> <td>150</td> <td>160</td> </tr> <tr> <td>Baby Judo</td> <td>190</td> <td>200</td> </tr> <tr> <td>Judo</td> <td>200</td> <td>210</td> </tr> <tr> <td>Judo Ados</td> <td>210</td> <td>220</td> </tr> <tr> <td>Taïso</td> <td>110</td> <td>120</td> </tr> </table>		Cotisation annuelle			+ €	Catégories	Alpicois	Non Alpicois	Eveil Judo	150	160	Baby Judo	190	200	Judo	200	210	Judo Ados	210	220	Taïso	110	120
Cotisation annuelle				+ €																					
Catégories	Alpicois				Non Alpicois																				
Eveil Judo	150				160																				
Baby Judo	190				200																				
Judo	200				210																				
Judo Ados	210	220																							
Taïso	110	120																							
Prénom																									
Sexe	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M																								
Date de naissance																									
Nationalité																									
Adresse Cplmt d'adresse Cp/ville		<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Réduction 2^{ème} adhésion</td> <td rowspan="2">- €</td> </tr> <tr> <td>B (et +) :</td> <td>-10%</td> </tr> <tr> <td colspan="2">applicable s/la plus faible</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">C Autres réductions</td> <td>- €</td> </tr> <tr> <td colspan="2">D Total cotisation (A-B-C)</td> <td>= €</td> </tr> </table>		Réduction 2^{ème} adhésion		- €	B (et +) :	-10%	applicable s/la plus faible			C Autres réductions		- €	D Total cotisation (A-B-C)		= €								
Réduction 2^{ème} adhésion		- €																							
B (et +) :	-10%																								
applicable s/la plus faible																									
C Autres réductions		- €																							
D Total cotisation (A-B-C)		= €																							
Adhérent :		<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Droit d'entrée (nouvel adhérent)</td> <td rowspan="2">+ €</td> </tr> <tr> <td>E Alpicois</td> <td>10€</td> </tr> <tr> <td>Non Alpicois</td> <td>15€</td> </tr> <tr> <td colspan="2">F Licence FFJDA</td> <td>+ 37 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2">G Total à Régler (D+E+F)</td> <td>= €</td> </tr> </table>		Droit d'entrée (nouvel adhérent)		+ €	E Alpicois	10€	Non Alpicois	15€	F Licence FFJDA		+ 37 €	G Total à Régler (D+E+F)		= €									
Droit d'entrée (nouvel adhérent)		+ €																							
E Alpicois	10€																								
Non Alpicois	15€																								
F Licence FFJDA		+ 37 €																							
G Total à Régler (D+E+F)		= €																							
Père :		<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Assurance IA sport +</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Cat.1-53.07 €</td> <td><input type="checkbox"/> Cat.2-32.11€</td> <td><input type="checkbox"/> Cat.3-13.92€</td> </tr> </table>		Assurance IA sport +			<input type="checkbox"/> Cat.1-53.07 €	<input type="checkbox"/> Cat.2-32.11€	<input type="checkbox"/> Cat.3-13.92€																
Assurance IA sport +																									
<input type="checkbox"/> Cat.1-53.07 €	<input type="checkbox"/> Cat.2-32.11€	<input type="checkbox"/> Cat.3-13.92€																							
Mère :																									
Autres (précisez) :																									
Autres (précisez) :																									
Adhérent :																									
Parents :																									

Mode de règlement à remplir par la section		€
<input type="checkbox"/> CHEQUE - Nom titulaire chéquier si différent : _____		€
<input type="checkbox"/> Paiement en 3 fois :		
<input type="checkbox"/> ESPECES		€
<input type="checkbox"/> ANCV (chèques vacances / coupons sports)		€
<input type="checkbox"/> CAF dispositif-CAP		€
<input type="checkbox"/> Chèque Comité d'Entreprise – nom CE : _____		€
RESTE DU		€

AUTORISATIONS PARENTALE	Je soussigné(e) _____ (représentant légal)
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON -> autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité.
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON -> autorise le club à prendre des photos et à filmer mon enfant à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquelles il/elle participe et autorise leur publication dans des bulletins d'information et sur le site Internet du club.
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON (transport sous ma responsabilité) -> autorise mon enfant à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs.
SPONSORS	
Autorisez-vous l'USPecq à communiquer vos coordonnées à l'un de nos principaux sponsors : la SOCIETE GENERALE ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
REDUCTIONS	
L'inscription <u>d'un deuxième adhérent du même foyer dans la même section</u> lui donne droit à une réduction de 10% sur la cotisation la plus faible.	

ASSURANCE I.A. SPORT+ MAIF	L'USPecq vous propose une garantie couvrant les accidents corporels. Cette assurance I.A Sport + reste à votre initiative sans obligation de souscription. Téléchargez et consultez les conditions de garantie sur notre site www.uspecq.com en page accueil. Merci de remplir le bordereau ci dessous. Dans le cas contraire, merci de nous le retourner par voie postale ou par mail à omnisport@uspecq.com dans les 15 jours suivants votre adhésion.
	Bordereau I.A. Sport + - MAIF
	Je soussigné (nom, prénom)date de naissance Adresse Atteste avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire I.A. Sport+. Si vous êtes sociétaire MAIF à titre personnel, indiquez votre numéro sociétaire : Catégorie des sports pratiqués <input type="checkbox"/> Cat 1 <input type="checkbox"/> Cat 2 dont : arts martiaux (judo, karaté, ...), football, sel-défense <input type="checkbox"/> Cat.3 dont : aikido, badminton, basket, danse-gym-Zumba, escrime, handball, tennis, tennis de table, tir à l'arc, twirling bâton <input type="checkbox"/> Je souhaite souscrire la garantie I.A. Sport + qui se substituera, en cas d'accident, aux garanties éventuellement acquises par le contrat souscrit par la collectivité désignée ci-dessus. J'ai bien noté que la garantie serait acquise à compter de la date de souscription jusqu'au 31 Aout 2018, dans la limite de 12 mois maximum, sauf demande particulière de cette collectivité qui me sera confirmée lors de l'envoi de mon attestation. <input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas souscrire cette garantie.
	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Les données à caractère personnel recueillies par ce document sont obligatoires pour permettre à la MAIF la prise en compte et le suivi de votre demande. Sauf opposition de votre part, elles pourront être utilisées pour l'envoi d'informations sur les produits et services distribués par la MAIF et ses filiales, notamment en matière d'assurance et de banque, et être transmises à leurs partenaires. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression que vous pouvez exercer à tout moment auprès du Secréariat général de la MAIF, CS 90000, 79038 Niort cedex 9 ou sec-general@maif.fr. Vous pouvez également exercer votre droit d'opposition en cochant les cases d'après :</p> <p>Je m'oppose à l'envoi d'informations sur les produits et services distribués par la MAIF et ses filiales <input type="checkbox"/></p> <p>Je m'oppose à la transmission de mes données personnelles aux partenaires de la MAIF et de ses filiales <input type="checkbox"/></p> <p>Toute réticence, fausse déclaration intentionnelle, omission ou déclaration inexacte des circonstances du risque connues de l'assuré, entraîne, selon le cas les sanctions prévues aux articles L 113-8etL 113-9 du Code des assurances.</p> </div> <p>Fait à Le Signature (pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)</p>

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR USPecq (peut-être complété par un règlement spécifique à l'activité) :

- 1) L'adhésion à l'Union Sportive du Pecq implique l'approbation des statuts de l'association et du règlement intérieur des sections, consultables au siège. Elle implique des droits et des devoirs.
- 2) L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical (*), obtenu chez un médecin traitant, et du règlement de la cotisation annuelle, non remboursable.
- 3) L'inscription sera faite par les parents ou le représentant légal.
- 4) La responsabilité de l'association n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition, ou s'ils ont signé une décharge.
- 5) L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par voie d'affiche sur le lieu de l'entraînement, sauf cas de force majeure.
- 6) Aucun enfant mineur ne peut quitter, seul, le lieu d'entraînement ou de compétition si les parents ou le représentant légal n'ont pas signé d'autorisation.
- 7) L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
- 8) Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein de l'association. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement de la section, après avoir été entendu par le bureau de l'association.
- 9) En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
- 10) Les adhérents engagés en compétition devront, après un arrêt maladie supérieur à 3 semaines, présenter un certificat médical les autorisant à reprendre le sport.
- 11) L'adhésion emporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite.

(*) Certificat Médical -Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention d'une licence sportive, et ce chaque année. En effet, la compétition civile organisée dans le cadre des fédérations sportives est soumise à un contrôle médical obligatoire qui relève du Ministère de la Jeunesse et des Sports (Décret n°87-473 du 01/07/87).

DATE ET SIGNATURE de l'adhérent ou du représentant légal pour les mineurs (obligatoire pour les mineurs)

Fait à Le Pecq, le ____/____/____
Lu et approuvé,